



## **La société menace d'intenter une action en justice contre le journaliste-lanceurs d'alertes.**

En effet, tout part d'une publication dans laquelle Boris Bertolt croit mettre à nu les mauvais traitements infligés aux employés de cette société spécialisée dans l'ameublement-décoration. **« Les libanais qui dirigent cette société font voir de toutes les couleurs aux employés sous les yeux des autorités et des syndicats. Les employés de ORCA Douala sont moins payés que ceux de Yaoundé. Le salaire est de 70 000 FCFA et les licenciements abusifs sont récurrents. Un certain monsieur Tarek sème la terreur dans ce magasin, n'hésitant pas à licencier quiconque ne voudrait pas se soumettre à son autorité de ce fait les employés lui ont donné le titre de " chef de famille" »,** révéla Boris Bertolt dans un article qu'il intitule **« ORCA Douala: des libanais qui méprisent les Camerounais».**

En réaction, la société ORCA, par les soins de son conseil Me Charles Tchuente, a saisi par correspondance Boris Bertolt, invitant ce dernier à supprimer sa publication, faute de quoi des poursuites judiciaires à son encontre seront entreprises.

Une mise en garde qui ne va malheureusement pas ébranler le journaliste. **« S'il vous plaît maître, mettez vos menaces à exécution. J'attends avec impatience votre plainte », a répondu Boris Bertolt.** Avant d'ajouter : **« Dès lundi, je vais publier tous les témoignages**

***des employés et anciens employés de ORCA maltraités par ces libanais négriers qui pensent parce que nous sommes noirs nous sommes des esclaves. Après cela nous réfléchissons sur une campagne de boycott d'ORCA ».***

---